

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 17 JUIN 2021

-----  
DIRECTION  
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS  
N° 21-00638 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Les termes du communiqué n°21-00452/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 20 mai 2021 portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de **trois (03) élèves Technologistes Biomédicaux** à former à l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) pour le compte du Ministère de la Santé (MS), dans les centres de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Fada N'Gourma, Dédougou, Tenkodogo, Ouahigouya, Kaya, Dori, Gaoua, Manga, Ziniaré et Banfora, **session 2021**, sont modifiés ainsi qu'il suit :

**AU LIEU DE :**

**A- CONDITIONS DE CANDIDATURE**

Peuvent prendre part à ce concours, les **Techniciens de Laboratoire Médical et les Techniciens Supérieurs de Laboratoire Médical**, de catégorie B, échelle 1 ou 3, en activité ou en détachement, âgés de quarante-sept (47) ans au plus au 31 décembre 2021 et justifiant d'au moins trois (03) ans d'ancienneté dans l'administration.

**LIRE :**

**A- CONDITIONS DE CANDIDATURE**

Peuvent prendre part à ce concours, les **Techniciens de Laboratoire Médical et les Techniciens Supérieurs de Laboratoire Médical**, de catégorie B, échelle 1 ou 3, en activité ou en détachement, âgés de quarante-sept (47) ans au plus au 31 décembre 2021 et justifiant d'au moins trois (03) ans d'ancienneté dans l'administration.

**Etre de la catégorie citée ci-dessus relevant des familles d'emplois d'un métier autre que celles du métier « éducation, formation et promotion de l'emploi » et titulaire du Baccalauréat série C ou D ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.**

**NB : toutefois, l'admission des candidats par le biais de la passerelle s'opère sur la base de quota sans préjudice des règles de mise en concurrence de l'ensemble des candidats concernés. Ce quota ne saurait excéder un tiers du nombre total de postes à pourvoir.**

**LE RESTE SANS CHANGEMENT**

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire général

**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Eralon